



---

## LA VILLE DE MALAUNAY SE PREPARE POUR FAIRE FACE AUX FORTES CHALEURS

À l'approche des fortes chaleurs attendues en milieu de semaine, les différents services de la Ville se mobilisent afin de prendre des mesures nécessaires. **Le Maire, Guillaume COUTEY, a demandé à l'ensemble des services municipaux** ce lundi matin de mettre en place une série de mesures pour être réactif et accompagner au mieux les habitants.

### Communication large auprès de tous les publics :

Pour que l'information la plus large passe avec efficacité, la Ville diffusera régulièrement sur son panneau lumineux route de Dieppe, sa page facebook, son site internet, les panneaux municipaux aux abords des écoles et la presse des informations complètes sur les actions mises en œuvre et précautions à prendre selon les publics.

Elle s'adresse aussi aux agents municipaux pour mettre en place le dispositif à tous les niveaux d'actions possibles.

### Un appel des personnes vulnérables

Le Centre communal d'action sociale met en place le dispositif d'appel du registre de solidarités des personnes vulnérables (personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile, personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et les personnes adultes handicapées) inscrites sur le registre informatisé afin de vérifier leurs besoins en aide durant cette période. Le service de téléassistance auquel la Ville a souscrit est activé pour transmettre aux inscrits des messages réguliers de prévention. Les consignes de bases leurs seront rappelées tout comme les lieux frais situés dans la ville : salle de convivialité de la Résidence Autonomie, église, gymnase Nicolas Batum, espaces verts près des berges du Cailly et forêts.

### Accueil périscolaire et garderies :

Il est recommandé aux parents de prévoir des tenues légères, chapeaux et casquettes et éventuellement une petite bouteille d'eau à mettre dans les sacs le matin.

Les activités proposées sur le temps périscolaire seront adaptées : elles se dérouleront essentiellement en intérieur (salles ou préaux fermés), des points seront accessibles et des pauses hydratation seront régulièrement effectuées par l'ensemble des équipes. Sur le temps du midi, il est prévu un dispositif particulier afin de s'assurer que les élèves quittent les espaces de restauration une fois hydratés. Les menus de la restauration municipale ont été repensés et adaptés en conséquence pour mercredi, jeudi et vendredi.

Mercredi au centre de loisirs, les activités calmes et ne nécessitant pas d'effort physique sont privilégiées à proximité des forêts, à l'ombre ou près du Cailly.

Enfin, un affichage aux abords des écoles pour rappel des conseils utiles en cas de forte chaleur. Les spectacles prévus à l'école Miannay ont été annulés par précaution.

### Équipements et services municipaux :

Sur les journées de mercredi à vendredi, des agents municipaux iront à la rencontre des jeunes usagers des équipements sportifs de proximité, city-stade et skate park, pour s'assurer à titre préventif de leur hydratation.

La Ville va également adresser un message d'alerte aux associations sportives ayant encore des activités pour appeler à la vigilance.

Les horaires des équipes de voirie et espaces verts et de restauration ont été adaptés sur toute la semaine avec des heures d'intervention de 6h00 à 13h00, et les agents travaillant en extérieur ont été équipés de bouteilles d'eau ou gourdes dans les véhicules.

Pour les petits de la crèche, les équipes sont formées pour adapter les habillages et les activités, et procéder à une hydratation renforcée.

Par ailleurs, la Ville se réserve la possibilité d'annuler et de déplacer les cours et spectacles prévus en fin de semaine à l'Ecole municipale de musique.

### **Soyons vigilants ensemble !**

Les associations sportives se sont vues indiquer les lieux où se rafraichir.

Chacun peut participer à la vigilance et la solidarité envers leur voisinage, notamment en direction des personnes âgées ou sur les espaces publics : **si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, composez immédiatement le 15.**

**Ces mesures seront renforcées en cas de déclenchement du Plan canicule par le Préfet** et au vu des éléments qui seront adressés par la Préfecture pour complément des dispositions à prendre : ouverture des lieux de fraîcheur sur la ville (Gymnase Nicolas Batum, Eglise, salle commune de la Résidence autonomie des Tilleuls, salle du sous-sol en Mairie), rappel régulier des personnes inscrites au registre de solidarité, distribution de bouteilles d'eau à livrer en cas de besoin dans les différents lieux publics.

### ***Rappel des conseils pour lutter contre la chaleur :***

Ne pas s'exposer aux heures les plus chaudes (12H à 16H) : le soleil est alors à son zénith et l'intensité des rayons UVB à son maximum) ;

Se protéger (en portant T-shirt, chapeau, LUNETTES avec norme CE, certifiées UV) ;

Rechercher l'ombre (attention : le parasol à la plage ne protège pas de la réverbération du soleil sur le sable) ;

Appliquer régulièrement une crème solaire. 3 niveaux d'indice de protection existent (IP 20 = haute protection ; IP 30 et 40 = très haute protection ; IP 60 = ultra protection) ;

Il convient de répéter l'application du produit après la baignade ou si l'on transpire, en règle générale toutes les 2 heures. La crème solaire pour les enfants n'est pas à réserver à la plage ou aux temps d'exposition. Dès que l'enfant est en plein air, il est exposé au soleil ;

Se désaltérer : boire régulièrement de l'eau et sans attendre d'avoir soif ou consommer des fruits et des crudités riches en eau telles que tomates, concombres, melons, pastèques, agrumes... ;

Aider ses proches (nourrissons, enfants, personnes âgées...) en leur proposant régulièrement des boissons.

Appelez vos voisins qui sont seuls pour prendre de leurs nouvelles ;

Avant 3 ans, l'enfant n'a pas encore mis en place un système de défense contre les agressions du soleil. Sa peau immature, en cours de formation, ne lui permet pas de se défendre contre les rayons du soleil. Sa seule défense est celle que vous lui donnez avec les crèmes solaires, un chapeau, des vêtements et de l'ombre.

### ***Pour s'informer :***

Se déplacer en Mairie (place de la laïcité) ou appeler le 02 32 82 55 55

### ***Pour s'inscrire sur le registre :***

Venir au Centre Communal d'Action Sociale (Mairie, place de la laïcité), appeler le 02 32 82 55 54 ou envoyer un mail à [ccas@malaunay.fr](mailto:ccas@malaunay.fr)

### ***En cas de besoin :***

Plateforme téléphonique Canicule info service au 0800 06 66 66 (ouverte du lundi au samedi, de 8h à 20h, appel gratuit depuis un poste fixe)

Composez le 15 en cas de malaise ou d'urgence vitale.

--

### **Contact presse :**

Alice BRIANT / Etienne STER

Tel : 02 32 82 55 74 - 06 66 92 67 68 / [alice.briant@malaunay](mailto:alice.briant@malaunay)